

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 26 septembre 2016
Séance du 19 septembre 2016

9 Budget primitif 2016 – décision modificative n°1

Etalent présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAÏE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etalent absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers absents non représentés :

1

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

38

■ Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Il vous est proposé de modifier le budget primitif 2016 par l'adoption d'une décision modificative qui représente 392 658 € de crédits nouveaux en section de fonctionnement et 1 030 974,76 € de crédits nouveaux en section d'investissement.

Le projet soumis à l'adoption du conseil municipal est le suivant :

Recettes Fonctionnement		Total Budgété	DM	Après DM
AA - 01 - 73111	Taxes foncières et d'habitation	11 070 000,00	-508 191,00	10 561 809,00
AA - 01 - 7325	FPIC	890 000,00	68 162,00	958 162,00
Total chapitre 73			-440 029,00	
AA - 01 - 7431	Dotation forfaitaire	6 795 000,00	-5 835,00	6 789 165,00
AA - 01 - 74123	Dotation de solidarité urbaine	10 400 000,00	741 793,00	11 141 793,00
AA - 01 - 74127	Dotation nationale de péréquation	1 040 000,00	5 257,00	1 045 257,00
AA - 01 - 74314	Dotation unique des compensations spécifiques	80 000,00	-7 272,00	72 728,00
AA - 01 - 74334	Etat - compensation taxes foncières	95 000,00	168 669,00	263 669,00
AA - 01 - 74375	Etat - compensation taxe habitation	800 000,00	-69 925,00	730 075,00
Total chapitre 74			+ 832 687,00	
			392 658,00	

maintenant !

Dépenses Fonctionnement		Total Budgété	DM	Après DM
HA-213-611	Contrats de prestations de services	91 950,00	-10 000,00	81 950,00
FA - 816 - 611	Contrats de prestations de services	33 700,00	35 671,00	69 371,00
FA - 816 - 6155	Maintenance	35 000,00	30 000,00	65 000,00
AM - 020 - E262	Frais de télécommunications	300 000,00	145 000,00	445 000,00
HB-020-8231	Annonces et insertions	25 000,00	12 000,00	37 000,00
AA-020-63512	Taxes foncières	225 000,00	40 000,00	265 000,00
AA-020-8227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 632,00	10 632,00
Total chapitre 011			+ 263 303,00	
FM-91-658	Charges diverses de la gestion courante	3 000,00	-3 000,00	0,00
AA-01-6541	Créances admises en non-valeur	45 000,00	28 000,00	73 000,00
Total chapitre 65			+ 25 000,00	
FM-91-673	Titres annulés sur exercice antérieurs - Finances	0,00	3 500,00	3 500,00
AA - 01 - 6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 500,00	65 855,00	67 355,00
AA - 01 - 673	Titres annulés sur exercice antérieurs	12 000,00	35 000,00	47 000,00
Total chapitre 67			+ 104 355,00	
AA - 01 - 6811	Dotations aux amortissements	980 000,00	40 000,00	1 020 000,00
Total chapitre 042			40 000,00	
AA - 01 - 023	Virement à la section d'investissement	2 877 173,71	-40 000,00	2 837 173,71
Total chapitre 023			-40 000,00	
			392 658,00	

Recettes Investissement		Total Budgété	DM	Après DM
AA - 01 - 1641	Emprunts en euros	6 800 000,00	1 200 000,00	8 000 000,00
Total chapitre 16			+ 1 200 000,00	
LR - 0740 - 810 - 1322	Subventions Région	120 185,36	-41,01	120 144,35
UR - 0740 - 810 - 1321	Etat et établissements nationaux	791 459,42	-168 984,23	622 475,19
Total chapitre 13			-169 025,24	
AA - 01 - 29731	Dotations aux amortissements sur frais d'études	23 000,00	11 000,00	34 000,00
AA - 01 - 28041582	Dotations aux amortissements sur biens mobiliers, matériel	11 000,00	13 000,00	24 000,00
AA - 01 - 2804182	Dotations aux amortissements bâtiments et installations	9 500,00	2 000,00	11 500,00
AA - 01 - 28051	Dotations aux amortissements concessions et droits similaires	148 000,00	7 000,00	155 000,00
AA - 01 - 29182	Dotations aux amortissements matériels de transport	47 000,00	6 000,00	53 000,00
AA - 01 - 28183	Dotations aux amortissements matériels de bureau et matériel d'informatique	264 000,00	-11 000,00	253 000,00
AA - 01 - 28188	Dotations aux amortissements autres immobilisations corporelles	279 000,00	12 000,00	291 000,00
Total chapitre 040			40 000,00	
AA - 01 - 021	Virement de la section de fonctionnement	2 877 173,71	-40 000,00	2 837 173,71
Total chapitre 021			-40 000,00	
			1 030 974,76	

Dépenses Investissement		Total Budgété	DM	Après DM
LR - 0009 - 824 - 2138	Acquisitions foncières	355 000,00	-31 000,00	324 000,00
Total chapitre 21			- 31 000,00	
AA - 1004 - 314 - 8321	Etat et établissements nationaux	0,00	31 000,00	31 000,00
Total chapitre 13			+ 31 000,00	
BA - 0725 - 020 - 238	Centre Technique Municipal	531 730,00	-169 025,24	362 704,76
BA - 1109 - 414 258	Tennis - Constructions	2 469 741,80	500 000,00	2 969 741,80
BA - 0712 - 213 - 2313	Création groupe scolaire - Constructions	4 945 122,93	700 000,00	5 645 122,93
Total chapitre 23			+ 1 030 974,76	
			1 030 974,76	

Vous êtes appelés à voler.

Envoyé en préfecture le 03/10/2016
10/2016
AF
ID 20160926-DLE 203009-DE

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, et L 2312-1 et suivants,
Vu le code civil, notamment l'article 2298,
Vu le budget primitif 2016,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 19 septembre 2016,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Volants : 38 Pour : 27 Contre : 5 Abstention : 6

■ Décide à la majorité :

Article unique : d'adopter la décision modificative n°1 du budget primitif 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 28 SEP. 2016

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ...03/10/16

et publication ou notification le ...03/10/16

affiché le ...28/09/16.....

CREIL, le ...03/10/2016.....

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT

Envoyé en préfecture le 03/10/2016

Reçu en préfecture le 03/10/2016

Affiché le

SLO

ID : 060-216001743-20160926-DLRG161003009-DE